
REFERENTIEL METIER

ELECTRICIEN DU SPECTACLE

Octobre 2010

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER D'ELECTRICIEN DU SPECTACLE

- 1.1 Environnement du métier
- 1.2 Conditions d'exercice du métier
- 1.3 Cadre d'emploi et liens hiérarchiques

2. LES ACTIVITES DE L'ELECTRICIEN DU SPECTACLE

3. LES FONCTIONS DE L'ELECTRICIEN DU SPECTACLE

- Fonction 1 : préparation et organisation
- Fonction 2 : réalisation et mise en service
- Fonction 3 : contrôle et maintenance

Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant

CPNEF-SV

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation - Spectacle Vivant

48, rue Saint Honoré - 75 001 Paris .Tél : 01 40 26 12 58 . Fax : 01 40 26 12 85

e-mail : info@cpnefsv.org

site : www.cpnefsv.org

1. LE CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER D'ELECTRICIEN DU SPECTACLE

1.1 Environnement du métier

Le métier d'électricien est apparu dans le secteur du spectacle vivant au cours des années 60. A cette époque, les électriciens venaient du bâtiment ou de l'industrie et avaient une formation d'électricien liée à ces secteurs.

Ensuite, et jusqu'il y a 10 ans, 2 filières coexistaient :

- l'accès au métier via une formation professionnelle (CAP ou Bac Pro) ;
- l'acquisition de compétences par l'expérience en situation de travail.

Aujourd'hui, la technologie en matière d'électricité devient de plus en plus sophistiquée et les exigences dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens de plus en plus contraignantes. Cette situation entraîne l'élévation du niveau de formation professionnelle et de recrutement.

2.2 Conditions d'exercice du métier

Contrairement à l'électricien dans le secteur du bâtiment qui travaille sur des installations pérennes, celui du spectacle vivant intervient sur des configurations spécifiques et provisoires. Celui-ci exerce ses activités en tous lieux, extérieurs comme intérieurs.

Dans le cadre d'un spectacle, d'un événement, d'une manifestation, le métier d'électricien s'exerce :

- dans un lieu qui est soit destiné (déjà équipé), soit non destiné ;
- dans une structure qui est soit fixe, soit non fixe ;

Le périmètre d'intervention de l'électricien peut être plus ou moins large selon l'importance du lieu dans lequel il opère et son profil de compétences.

L'électricien intervient comme spécialiste de l'électricité sur un spectacle ou une manifestation importants. Sur un petit spectacle, la fonction peut être confiée à un professionnel poly-compétent, notamment le technicien lumière.

On trouve deux profils de professionnels capables de remplir la mission, les fonctions et les activités d'électricien :

- soit un électricien qui a des compétences en technique lumière ;
- soit un technicien lumière qui a des compétences en électricité.

Les interventions de l'électricien vont des prestations basiques (profil technicien lumière ayant des notions d'électricité) jusqu'à la réalisation de toutes les installations électriques (armoires électriques, bloc de puissance,...), voire la manipulation des éléments de lumière tels que la poursuite (profil électricien de formation possédant toutes les habilitations requises).

L'essentiel de l'intervention de l'électricien se situe en amont du montage technique.

Il peut aussi être présent pendant le spectacle pour les changements de scène, et surtout pour assurer la sécurité et intervenir en urgence en cas de problème sur le système électrique.

1.3 Cadre d'emploi et liens hiérarchiques

L'électricien peut avoir pour employeur un entrepreneur de spectacles (producteur, diffuseur, lieu de spectacle), un prestataire de service technique,

L'électricien peut travailler dans une structure relevant du droit privé en qualité de salarié (sous différents types de contrats : CDI, CDD, ou CDDU), ou relevant du droit public (établissements relevant de l'Etat ou des Collectivités territoriales) en tant que fonctionnaire ou contractuel.

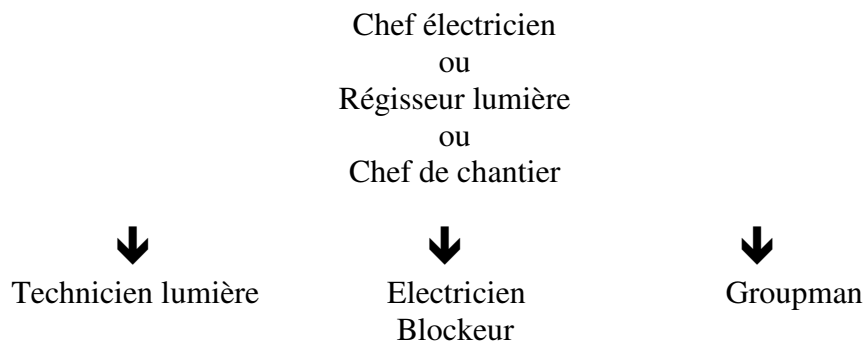
Selon le contexte d'exercice du métier, l'électricien peut se trouver sous l'autorité d'un chef électricien, du régisseur lumière ou d'un chef de chantier et travaille à partir de leurs directives.

L'électricien leur fait part de ses observations et leur apporte ses conseils.

Les métiers connexes dans la filière électrique sont :

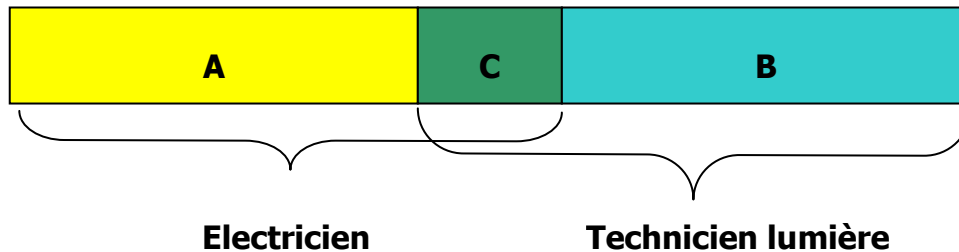
- le bloqueur, qui intervient sur les armoires, sur les gradateurs ;
- le groupman (ou groupiste) qui intervient sur le groupe électrogène.

Organisation de la filière technique liée au montage électrique :



2. LES ACTIVITES DE L'ELECTRICIEN DU SPECTACLE

Le référentiel métier qui suit va s'intéresser à l'électricien du spectacle vivant, c'est-à-dire, définir les activités et les compétences propres à l'électricien (A) ainsi que celles qu'il emprunte et partage avec le technicien lumière (C) et exclut celles qui sont propres au technicien lumière (B).



Chronologiquement l'électricien mène les activités suivantes :

I. La préparation du projet et du matériel :

- préparer le matériel nécessaire selon les instructions données (écrites ou orales) ;
- lire et comprendre des schémas et des plans.

II. Le montage et l'installation :

- répartir les armoires en fonction des besoins en suivant un plan et/ou des consignes orales (en suivant les consignes de sécurité) ;
- tirer des lignes ;
- connecter ou raccorder des armoires et faire les réglages adéquats ;
- mettre en place les protections électriques et les liaisons équipotentielles nécessaires.

III. Le contrôle (avant et après la mise sous tension) :

- vérifier les tensions et leurs concordances, la mise à la terre.

IV. L'exploitation :

Eventuellement, en cas d'astreinte durant les spectacles :

- surveiller ;
- intervenir en cas de problème ;
- isoler les pannes ;
- faire des mesures (cas de chauffe par exemple) ;
- faire des recherches de panne dans l'urgence.

V. Le démontage du chantier :

- démonter le chantier en suivant un planning (chronologie des mises hors tension) ;
- conditionner le matériel ;
- stocker le matériel ;
- signaler tout matériel abîmé ou défectueux ;
- envoyer le matériel défectueux en maintenance.

3. LES FONCTIONS DE L'ELECTRICIEN DU SPECTACLE

L'électricien a pour mission de mettre en œuvre les installations électriques dans le respect des règles de l'art et des délais pour fournir un support technique fiable aux autres intervenants liés au spectacle, à la manifestation ou à l'événement, en lieu fixe ou non fixe.

Pour cela, il exerce des fonctions de préparation et d'organisation, de réalisation et de mise en service, de contrôle et de maintenance.

Il s'assure en permanence du respect des normes pour la sécurité des personnes et des biens (matériel et bâtiment) quel que soit le lieu d'intervention (intérieur ou extérieur).

Fonction 1 : préparation et organisation

- lire et comprendre des schémas et des plans;
- remplir la feuille de patch ;
- vérifier que le matériel est présent et en bon état ;
- prendre connaissance des documents de sécurité liés aux ERP ;
- prendre les ordres du supérieur hiérarchique ;
- préparer les EPI (tapis de sol, gants, lunettes, ...) et les outils adéquats (outils isolés, VAT,...) ;
- s'informer sur l'environnement de travail ;
- travailler avec d'autres services ;
- vérifier que le montage peut s'effectuer en toute sécurité.

**FONCTION 1 :
PREPARATION ET ORGANISATION**

<p>Connaissances associées (savoirs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance de l'électricité et de l'électrotechnique - environnement réglementaire (extrait du code du travail concernant ces/ses activités) - lecture de plan et de schéma technique - connaissances des caractéristiques physiques de résistance des câbles électriques - notions d'abaques de chute de tension - principes de traçabilité obligatoire du matériel - gestes et postures - vocabulaire technique - anglais technique - formations de son secteur 	<p>Qualités relationnelles (savoir-être)</p> <ul style="list-style-type: none"> - sens de l'organisation - rigueur - esprit d'équipe - discipline - ponctualité - résistance physique - capacité d'écoute
<p>Conditions de réalisation – moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposer des plans (de feu, de distribution électrique) - disposer des EPI - disposer des informations et des documents sur la sécurité - disposer de l'outillage approprié - avoir le temps nécessaire - mettre à jour ses connaissances - avoir accès à l'information sur les formations du secteur 	<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - respect des délais - bonne organisation du travail - alerte en cas de risque, de dysfonctionnement - fluidité de la circulation de l'information - choix de matériels adéquats

Fonction 2 : réalisation et mise en service

- s'assurer en permanence de la mise en sécurité de l'environnement de travail et des personnes ;
- tirer les câbles selon le plan fourni ;
- répartir les armoires en fonction des besoins en suivant un plan et/ou des instructions écrites ou orales ;
- monter les armoires électriques ;
- faire les branchements ;
- vérifier les branchements, les tensions et leur concordance ainsi que la mise à la terre ;
- être présent durant les représentations afin d'assurer une astreinte ;
- surveiller le matériel (cas de chauffe) ;
- faire des mesures (continuité, intensité, tension, ...) ;
- gérer la mise à l'arrêt de l'installation
- démonter les armoires secteur ;
- charger, décharger le matériel ;
- ranger le matériel ;
- stocker le matériel.

Activités communes avec le technicien lumière :

- accrocher et câbler les projecteurs à la structure support (ponts lumière, lisses, perches) ;
- régler les projecteurs (d'après la conduite lumière).

**FONCTION 2:
REALISATION ET MISE EN SERVICE**

Connaissances associées (savoirs)

- connaissance de l'électricité et de l'électrotechnique
- environnement réglementaire (extrait du code du travail concernant ces/ses activités)
- lecture de plan et de schéma technique
- connaissances des caractéristiques physiques de résistance des câbles électriques
- notions d'abaques de chute de tension
- principes de traçabilité obligatoire du matériel
- principes de stockage
- règles de sécurité liées au travail en hauteur
- gestes et postures
- vocabulaire technique
- anglais technique
- formations de son secteur
- connaissance des régimes de neutre

Qualités relationnelles (savoir-être)

- sens de l'organisation
- rigueur
- esprit d'équipe
- discipline
- ponctualité
- résistance physique
- sens des responsabilités
- vigilance
- réactivité
- capacité d'écoute
- gestion du stress

Conditions de réalisation – moyens

- avoir l'habilitation électrique adéquate (B1, B2, BC, BR, H1, H2, HC,...)
- CACES (non obligatoire)
- disposer des plans (de feu, de distribution électrique)
- disposer des EPI
- disposer des informations et des documents sur la sécurité
- disposer de l'outillage approprié
- avoir le temps nécessaire
- mettre à jour ses connaissances
- avoir accès à l'information sur les formations du secteur

Résultats attendus

- respect des délais
- respect des règles de sécurité
- bonne organisation du travail
- alerte en cas de risque ou de dysfonctionnement
- absence d'incident ou de panne

Fonction 3 : contrôle et maintenance

- tester les différentes installations électriques, vérifier leur bon fonctionnement ;
- mettre en place les mesures de sécurité, s'assurer en permanence de leur respect ;
- vérifier le fonctionnement des dispositifs de protection des personnes et des biens liés aux ERP ;
- contrôler le respect des normes dans les installations électriques ;
- vérifier l'état de l'installation ;
- identifier et isoler les pannes ;
- mettre de côté le matériel défectueux ;
- assurer les dépannages.

Activité commune avec le technicien lumière :

- nettoyer et contrôler les projecteurs.

**FONCTION 3 :
CONTROLE ET MAINTENANCE**

Connaissances associées (savoirs)

- mesure de toutes les valeurs électriques (continuité, intensité, tension...)
- connaissance de l'électricité et de l'électrotechnique
- environnement réglementaire (extrait du code du travail concernant ces activités)
- lecture de plan et de schéma technique
- connaissances des caractéristiques physiques de résistance des câbles électriques
- notions d'abaques de chute de tension
- vocabulaire technique
- formations de son secteur
- gestion de l'équipotentialité des masses

Qualités relationnelles (savoir-être)

- vigilance
- sens des responsabilités
- rigueur
- calme, maîtrise de soi
- sens de l'organisation

Conditions de réalisation – moyens

- disposer des EPI
- disposer de l'outillage approprié
- habilitation électrique (B1, B2, BC, H1, H2, HC, ...)

Résultats attendus

- prévention des pannes et des incidents
- identification des risques
- bon fonctionnement du matériel